

Tableau 1 : Population juive du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de 1948 à 2012

	1948	1958	1968	1976	2012 (est.)
Aden	8 000	800	0	0	0
Algérie	140 000	130 000	1 500	1 000	0
Égypte	75 000	40 000	2 500	400	75
Irak	135 000	6 000	2 500	350	50
Liban	5 000	6 000	3 000	400	40
Libye	38 000	3 750	500	40	0
Maroc	265 000	200 000	50 000	18 000	3 000
Syrie	30 000	5 000	4 000	4 500	-50
Tunisie	105 000	80 000	10 000	7 000	1 000
Yémen	55 000	3 500	500	500	100
Total	856 000	475 050	76 000	32 190	4 315



EDY COHEN

14 Mai 2015

Réfugiés palestiniens et juifs des pays arabes: deux traitements différents

Les Palestiniens, et les organisations qui s'identifient à eux, qu'elles soient issues de l'extrême-gauche israélienne ou des mouvements internationaux à l'étranger subventionnés par des fonds européens, marqueront le jour de la "Nakba" palestinienne (la "catastrophe" que constitue pour les Palestiniens la création de l'Etat d'Israël en 1948) le 15 mai prochain.

Personne ne peut nier le problème des réfugiés palestiniens et leur fuite de leurs maisons situées à l'intérieur d'Israël. Il s'agit de faits historiques.

Cependant, en même temps, en raison de la création de l'Etat d'Israël, il s'est produit un transfert, forcé ou de plein gré, de plusieurs centaines de milliers de Juifs qui vivaient paisiblement dans les pays arabes.

Ils se vengèrent sur les Juifs vivant dans leurs pays, sur ces mêmes Juifs loyaux aux dirigeants de ces pays depuis 3.000 ans.

Alors que le problème des réfugiés palestiniens est connu et reconnu de tous, peu nombreux sont les Occidentaux qui ont entendu parler du problème de réfugiés juifs des pays arabes.

Les caractéristiques de l'immigration juive (Aliyah) étaient variées.

Alors que certains avaient choisi faire leur Aliyah pour des motivations sionistes, d'autres, comme ma famille (établie depuis trois générations au Liban), faisaient partie intégrante du paysage beyrouthin du quartier juif de Wadi Abu Jamil et n'ont pas demandé à partir.

Au fil des ans nous sommes venus en Eretz Israël (ou Palestine mandataire de l'époque, ndlr) pour des visites familiales, mais nous sommes toujours retournés chez nous au Liban.

Ma famille n'a donc pas choisi de quitter son pays d'origine par sionisme, mais a été obligée de fuir dans les années 1990 par crainte pour la vie de chacun de ses membres.

Par conséquent la qualification de réfugié, au sens donné par la Convention de Genève en 1951, peut m'être attribuée ainsi qu'à des centaines de milliers de Juifs.

Un réfugié– au sens de la Convention de Genève relative au statut de des réfugiés et apatrides, est une personne qui craint d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité.

Le gouvernement du Liban n'était pas à même de protéger les Juifs libanais dont plusieurs dizaines ont été kidnappés et assassinés dans les rues de Beyrouth durant les années 1980. L'intensification des activités de l'organisation chiite Hezbollah d'une part, et la faiblesse du gouvernement du président de l'époque Amine Gemayel d'autre part, ajouté à la multitude de milices ont fait du Liban un endroit dangereux non seulement pour les Juifs, mais aussi pour les centaines d'étrangers dont une grande partie a été enlevée et tuée.

Quelque 900.000 Juifs orientaux ont quitté leurs patries arabes. Leur patrimoine s'élevait à environ 30 milliards de dollars, y-compris les immeubles appartenant aux communautés juives dans des dizaines de pays arabes, de magnifiques synagogues, des usines et des biens immobiliers privés qui furent saisis et leurs propriétaires expropriés.

Ce problème a été évoqué il y a 7 ans lorsque, par exemple, le Congrès américain adopta en 2008 la résolution 185 reconnaissant les droits des réfugiés juifs originaires des pays arabes. Cette résolution, votée à l'unanimité, indique que dans le cas d'une allocation accordée aux réfugiés palestiniens, les réfugiés juifs des pays arabes se verront accordée une aide similaire.

Le Congrès canadien a également reconnu en mars 2014 cette décision sans précédent en faveur des Juifs des pays arabes.

En Israël aussi ce sujet est considéré comme une priorité nationale depuis 2010 et une loi a été adoptée par la Knesset à l'initiative du député Nissim Zeev sur les droits à l'indemnisation des réfugiés juifs originaires des pays arabes et d'Iran.

Le but de cette loi est de veiller à l'indemnisation des Juifs des pays arabes et d'Iran dans le cadre de négociations de paix au Moyen-Orient.

En outre, le 30 novembre a récemment été décrété "Journée des réfugiés juifs" et sera célébré dans tout Israël, y-compris dans les représentations diplomatiques à l'étranger.

On ne peut pas oublier le traumatisme silencieux et paralysant, le traumatisme du peuple ou le traumatisme passé générationnel.

Les réfugiés juifs qui sont arrivés en Israël en provenance des pays arabes étaient dans un état de stress post-traumatique, raison pour laquelle ils ne parlaient pas de leur passé épouvantable et de leurs expériences difficiles là-bas d'autant qu'ils sont arrivés en tant que réfugiés dépossédés et abattus et ont recommencé de zéro à partir de la poussière de la terre, animés d'un instinct de survie. La plupart se sont intégrés à la société israélienne et ont énormément contribué au pays et à ses institutions. D'autres, dont les biens ont été volés dans les pays arabes, sont restés sur le bord de la touche dans une grande précarité multi-générationnelle dans les villes de la "périphérie" et dans des conditions de vie similaires à celles des camps de réfugiés de la partie adverse.

Bien qu'on n'évoque pas trop ce sujet, les responsables politiques dans le monde savent parfaitement bien qu'il n'y aura pas de solution au problème des réfugiés palestiniens tant que ne sera pas trouvée une issue au problème des réfugiés juifs.

L'Occident doit reconnaître que la tragédie a deux angles: le drame des réfugiés palestiniens et le drame des réfugiés juifs des pays arabes.

Edy Cohen est un réfugié originaire du Liban, orientaliste et chercheur au département d'études du Moyen-Orient de l'université de Bar-Ilan